



**Rapport de la Commission des Finances concernant le préavis n° 45-2009**

**Demande d'octroi d'un crédit d'un montant de CHF 183'000.- pour l'étude de l'aménagement d'un parking et l'achat d'un terrain au chemin de la Cavenettaz**

Composition Commission des Finances	
Jane Meylan	Membre
Samuel Droguet	Membre
Charles Leu	Président
Cédric Margot	Membre
Philippe Muggli	Membre, rapporteur

Dates des réunions
24 août 2009
1 <sup>er</sup> septembre 2009
8 septembre 2009

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

## 1. Préambule

Nous remercions Madame Marianne Grec pour les réponses à nos questions et tout particulièrement Monsieur José Rohrer, pour les documents qu'il nous a remis et traitant de la planification financière des investissements pour la période 2010 – 2011. Documents importants pour permettre à la Cofin d'avoir une vue d'ensemble des différents engagements financiers de la Commune.

## 2. Analyse de la commission

Nous ne nous prononçons pas sur le bien-fondé de l'aménagement du parking, puisqu'il est du ressort de la commission ad' hoc, mais nous avons pris bonne note du besoin de places de parc, notamment lors de manifestations à fortes affluences ou pour le marché de la ferme. Il nous semble également cohérent d'étudier le projet de parking dans un ensemble, notamment en incluant le carrefour de la Cavenettaz avec la rue du Village.

La Cofin apprécie le fait que ce parking soit versé au domaine public, autorisant une utilisation plus souple, et notamment la pose d'un horodateur ou l'introduction de zones bleues si souhaité.

Nous rejoignons la position de la Commission ad hoc, et sommes favorables à l'acquisition de ce terrain, il pourra le cas échéant être utile, même pour une autre destination que celle prévue actuellement.

## 3. Position de la COFIN

Le prix d'achat de la parcelle se trouvant en partie en zone village et en zone intermédiaire nous paraît opportune.

L'amortissement de l'achat du terrain est prévu par un prélèvement du compte 9282.12 (fonds de réserve en attente d'affectation).

Nous relevons que ce compte présentait un solde dans le préavis 44/09 (comptes 2008) de CHF 1'648'162.65. Compte tenu des engagements pris depuis lors, son solde sera de CHF 181'000.-, une fois l'achat amorti et après la création d'une réserve de CHF 300'000.- pour fluctuation d'impôts.

Reste encore une inconnue : le coût effectif des travaux du parking, du carrefour ainsi que des aménagements des abords directs de la Maison Villageoise.

La Cofin soutient la proposition de financement de ce préavis par la trésorerie courante qui le permet.

#### 4. Amendements

Aucun.

#### 5. Conclusions

La Commission des finances vous propose Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, d'accepter le préavis 45-2009.

Cugy, le 8 septembre 2009

---

Jane Meylan

---

Samuel Droguet

---

Charles Leu

---

Cédric Margot

---

Philippe Muggli  
Rapporteur